



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°20/055  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située quai Hermann du Pasquier, sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4897 et destinée à être utilisée pour le stationnement du navire MARFRET NIOLON.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société COMPAGNIE MARITIME MARFRET, 13 quai de la Joliette – 13002 MARSEILLE, SIREN n° 339 834 178 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/272 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-149 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : une surface de plan d'eau d'une superficie de 2 342,70 m<sup>2</sup> ;  
un linéaire de bord à quai d'une longueur de 123,30 ml.

Durée de la convention : 3 mois à compter du 01/04/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-149 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.